

PRESENTS (17) : BANTIGNY Sylvie, CORN Jean Claude, DAGAND Mathieu, DESBREST Romain, DUCRUET Janine, FLEURET Alain, FRESSONNET Maxime, GIL Laurent, GOY Philippe, HOULOT Christine, LAVOREL Dominique, MESNAGE Dominique, MUZARD Jacques, NASRAOUI Isabelle, RASSAT Gilles, SANCTUS Pascal.

EXCUSES (5) : AT Michel, CONDAT Guillaume, FARAUT Bertrand, GIL Baptiste, PEDRINI Florent.

Les responsables d'activités ont été invités à participer à cette réunion.

Sont présents : BERUARD François, CERISIER Patrick, DUMAST Kléber, GERAULT Florian, MAFFRE Paul Henri

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 24 JUIN 2019

L'approbation du compte-rendu du comité directeur est reportée à la prochaine session du comité directeur.

2. PREPARATION ET ORIENTATION DU BUDGET 2019/2020

= L'exercice en cours n'étant pas clôturé, l'analyse des comptes 2018/19 ne serait pas significative. Nous décidons donc de nous baser sur le bilan 2017/18, déficitaire, pour discuter de la politique budgétaire du club pour la saison prochaine.

Pour permettre un suivi plus aisé des comptes par les responsables d'activité, il a été décidé que les frais de formation seraient désormais comptabilisés globalement au niveau du CAF Annecy, et non plus affectés aux codes analytiques des activités.

De la même manière, l'achat du matériel est affecté au compte du service matériel. Son responsable montera un budget d'investissement en collaboration avec les responsables d'activité.

= A la question du montant des frais généraux, il est rappelé qu'ils comprennent : salaires et cotisations sociales de la secrétaire, charges du syndic, charges de fonctionnement (électricité, téléphone, ménage,...), assurances, impôts, etc.

Un groupe de travail pour étudier le montant des frais généraux en vue de l'optimiser sera constitué autour de Romain Desbrest.

A une question portant sur le montant que touche le club sur les cotisations des adhérents, il est rappelé que la part club en représente environ 25 %.

= **Question soumise au comité** : Le club souhaite-t-il maintenir une aide financière en direction des jeunes : écoles et groupe jeunes alpinistes : à l'unanimité le comité répond oui.

- École d'aventure : 50 % des frais de guide remboursés contre 75 % auparavant. Le club prendra à sa charge 50 % des frais de participation aux rassemblements FFCAM. On maintient les autres prises en charge, notamment le prêt des matériels du club qui reste gratuit.
- Jeunes alpinistes (18/25 ans) : Les prises en charge par le club sont inchangées.

Corollaires :

1. Une solidarité budgétaire entre activités est nécessaire. La notion d'excédent par activité qui resterait acquise à l'activité n'a aucun sens.
2. Le budget prévisionnel des activités et services pour 2019/20 devra présenter un solde si possible positif, sauf pour les activités profitant d'un fort soutien financier du club.

= Alpinisme : Les frais de guide pour les unités de formation ne seront plus pris en charge par le club. Le responsable de l'UF remettra aux stagiaires une attestation de réussite faisant apparaître le montant de l'inscription. Ce montant sera inclus dans les frais d'obtention du diplôme d'initiateur que le nouveau breveté présentera au responsable formation.

= Matériel : Il a été décidé par vote à l'unanimité de systématiser la location pour les adultes (plus de prêt gratuit), et de revoir à la hausse les tarifs de location.

= Formation : le comité est unanime pour poursuivre les efforts en faveur de la formation (remboursement en 3 ans des frais engagés par les futurs initiateurs sous condition d'encadrement). Le responsable formation devra veiller, pour chaque activité, à un équilibre entre le nombre d'initiateurs en formation et le nombre de journées pratiquants...

3. QUESTIONS DIVERSES

= Nécessité de trouver un hébergeur pour le site collectives qui l'est pour le moment à la charge de son développeur.

= Suite au problème déjà évoqué, une rencontre a eu lieu entre le responsable alpinisme et l'initiateur, en présence du Président. A la suite de quoi, et au vu des informations échangées, le comité souhaite que l'initiateur soit tenu à l'écart de l'encadrement jusqu'à nouvel ordre.

= Ski alpin: A la demande de Paul Henri Maffre, une tenue de ski, permettant entre autre d'identifier les initiateurs du club sur les pistes, sera financée à 70% par le club. La majorité du comité (3 abstentions) donne son accord.

4. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

- Lundi 9 septembre 2019 à 19h: réunion de Bureau
- Lundi 23 septembre 2019 à 19h: réunion du Comité Directeur

Sylvie Bantigny

Alain Fleuret

Secrétaire générale

Président